



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de résultat de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-25904>

Département(s) de publication : **94**

Annonce n° **26-25904**

Services

Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 25-106153

Mis en ligne sur le site www.boamp.fr le 24/09/2025

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Mairie de Vincennes

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 21940080100011

Ville : Vincennes

Code postal : 94300

Groupeement de commandes : Non

Département(s) de publication : 94

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : Contrôle, maintenance et réparation des jeux et équipements dans les aires collectives de jeux

Code CPV principal - Descripteur principal : 50870000

Type de marché : Services

Description succincte du marché : Prestations d'entretien des jeux et équipements sur des sites déterminés. L'entreprise pourra également être sollicitée pour réparer des éléments de structure ou de sol amortissant sur ces sites (Ville de Vincennes et centre de vacances Habère Poche)

Critères d'attribution : Critère n°1 : Prix (60 points) Les prix ont été jugés à partir des deux sous-critères suivants : -Montant calculé à partir du DQE masqué (25 pts). -Montant calculé à partir de la DPGF (35 pts). Critère n°2 : Valeur technique (40 points) Les offres ont été analysées à partir des six sous-critères suivants : -Sous-critère 1 : Méthodologie et organisation de la réception de la demande de prestations jusqu'à l'exécution des travaux (10 points). -Sous-critère 2 : Le personnel mis à disposition pour les différentes prestations (5 points). -Sous-critère 3 : Les dispositions qui seront prises par l'entreprise pour pallier aux absences afin de respecter les dates d'intervention et d'exécution (5 points). -Sous-critère 4 : Les dispositions qui seront prises par l'entreprise auprès des fournisseurs lors de délais de livraison non respectés (10 points). -Sous-critère 5 : Mesures prévues pour la mise en sécurité sur les sites (5 points). -Sous-critère 6 : Description des mesures mise en oeuvre par le candidat pour

répondre aux enjeux environnementaux et réduire l'empreinte carbone dans le cadre de l'exécution des prestations (utilisation de véhicules propres par exemple, d'appareils à faible niveau sonores, mesures en matière de gestion des déchets produits lors de l'exécution des prestations,...) (5 points).

Section 4 - Attribution du marché

Renseignements relatifs à l'attribution du marché et/ou des lots :

Nom de l'attributaire : Entreprise JULLIEN La Seigneurie - 27120 PACY SUR EURE jullien@jullienadj.com

Pour les prestations à bons de commande, il est rappelé que le montant maximum annuel est fixé à 30 000 Euros HT, soit 120 000 Euros HT pour les 4 années d'exécution de l'accord-cadre.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 12/03/2026